

Surveillance, vigilance et prudence

Lausanne, 28.02.2020 – **Des cas de Coronavirus pourraient se déployer dans notre canton. En Eglise, à l'heure actuelle, il n'a pas été détecté d'indicateur d'épidémie. Cependant, le Conseil synodal appelle à la surveillance et à la prudence.**

Prévention et mesures de précaution

Il est de la responsabilité du Conseil synodal d'observer vigilance et prévention et de les faire appliquer. Les rencontres d'Eglise, les cultes et les célébrations de la cène notamment représentent des vecteurs facilitant la transmission du virus.

A cet effet, la surveillance nous dicte les mesures de précaution suivantes :

- lors de la distribution de la communion, procéder soit par intinction (l'officiant trempe le pain dans la coupe avant de le donner au paroissien), soit en utilisant des gobelets individuels
- ne pas inciter les paroissiennes, paroissiens à des contacts directs (poignée de main, baiser de paix, plats de cacahuètes ou autres lors d'apéritifs, ...).

Information et renseignements

Si des cas s'avèrent dans votre entourage, l'autorité exécutive de l'EERV invite chacune et chacun à se conformer aux mesures d'hygiène préconisées par l'OFSP et suivre les recommandations relayées par les moyens ci-dessous :

- lecture des journaux et communiqués officiels informant régulièrement de l'évolution de la propagation du virus
- communication du Conseil fédéral
- site internet fédéral de l'OFSP
- site internet cantonal hygiène, prévention et contrôle de l'infection
- site internet cantonal hotline et information de l'Etat de Vaud

Contact médias

- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV
079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch